



Préparer sa retraite, ça commence par faire un bilan précis de vos droits



Saviez-vous que plus d'1 retraite sur 7 attribuée est entachée d'au moins une erreur à incidence financière ? Or 50 € en moins sur votre pension mensuelle, sur la durée moyenne de la retraite qui est aujourd'hui de 26 ans, cela représente un manque à gagner total de 15 600 € ! Quelques conseils pour éviter que cela vous arrive aussi.

Sapiendo, l'expert retraite qui révolutionne le conseil retraite

En alliant l'expertise reconnue de son équipe de consultants retraite à une solution digitale innovante, Sapiendo propose des études retraite complètes à des tarifs enfin accessibles au plus grand nombre. Car Sapiendo est né de la volonté d'offrir au plus grand nombre la possibilité de calculer, de vérifier et d'améliorer sa retraite afin de partir plus tôt et ou de gagner plus à la retraite.

Faire un bilan retraite complet et précis, pour s'assurer de partir au bon âge et de toucher le bon montant de pension

Votre future retraite sera calculée à partir des données présentes sur votre relevé de carrière ou votre Relevé de Situation Individuel (RIS). Mais ce document officiel comporte souvent des anomalies qui auront un impact

[Visualiser l'article](#)

sur le calcul de vos droits à la retraite, si elles ne sont pas régularisées. Il est donc recommandé de réaliser un bilan retraite et ce dès ses 50 ans. Ce bilan retraite comprendra le calcul de vos droits mais aussi la vérification de votre relevé (RIS) afin de vous permettre de projeter avec précision votre date de départ, le montant de votre pension retraite et de lancer les demandes de régularisation des anomalies de votre relevé auprès des différentes caisses de retraite.

Cette étape de vérification de carrière était autrefois longue et donc onéreuse, car elle était entièrement réalisée à la main par des consultants qualifiés. La solution digitale conçue par Sapiendo permet désormais de la réaliser beaucoup plus rapidement et donc à un tarif bien moindre.

C'est également le cas pour l'étape d'étude des optimisations qui finalise le bilan retraite. L'examen de votre éligibilité au départ anticipé, le calcul de pertinence d'un rachat de trimestres ou encore l'analyse personnalisée de la pertinence des dispositifs de retraite progressive ou de cumul emploi-retraite est largement facilitée par la solution de bilan retraite de Sapiendo.

Comment est-ce possible ? Après deux années d'intense recherche et développement, Sapiendo a créé une solution digitale qui concentre toute l'expertise des meilleurs consultants retraite. Cette solution a fait ses preuves, puisque depuis 3 ans elle a été utilisée par des milliers de Français avec un taux de satisfaction très élevé.

SOUTENEZ NOTRE TEMPS : 2,25€ / mois

Le bilan retraite Sapiendo, l'alliance de la performance digitale aux conseils et à l'accompagnement d'un consultant expert

L'offre de bilan retraite Sapiendo, « Conseil & Calcul retraite Digital + Consulting », vous permet de bénéficier de la performance unique de la solution digitale conçue par Sapiendo, sans pour autant renoncer à l'accompagnement et aux conseils d'un consultant retraite expert. En effet, cette formule unique sur le marché vous permet d'initier votre bilan en toute autonomie à partir de votre RIS mais aussi de bénéficier d'un rendez-vous d'une heure avec un consultant Sapiendo.

Cette prestation vous est proposée au prix de 600 € TTC et si vous décidez de souscrire à l'abonnement « Suivi Retraite » elle ne vous coûtera que 300 € TTC.

Pourquoi est-il recommandé de faire un bilan retraite dès 50 ans ?

Parce que vous cotisez beaucoup pour votre retraite. L'ensemble des cotisations retraite représente, pour un salarié, plus de 35% de son salaire net.

Parce que votre pension de retraite représentera l'essentiel de vos revenus pendant de très nombreuses années. La durée moyenne de la retraite est aujourd'hui de 26 ans.

Parce que votre retraite vous sera octroyée sous votre contrôle et qu'une pension sur 7 actuellement attribuée est entachée d'au moins une erreur à incidence financière.

DREES. la retraite des retraités - 2020